

CREYSSSE



*Son Site,
Son Histoire,
Son Château et Son Eglise*

Avec la passion du pèlerin du Moyen Age en route vers Rocamadour et la rigueur du chercheur moderne, Robert Bourdier fait ici oeuvre d'historien réalisant une remarquable monographie de Creysse, sa commune d'adoption et de coeur.

Un bel hommage au terroir, à son passé et à la Dordogne.

Jean-Claude Requier
Conseiller Général du
Canton de Martel

Préface

Cet ouvrage, écrit sans prétention par un amateur mais passionné d'histoire, a voulu à l'heure où il est de mode, de bonne mode, de rechercher ses racines, écrire l'historique de Creysse qui, en l'absence de traces répertoriées, regroupées par ordre des dates, faisait défaut aux amateurs éclairés, aux visiteurs occasionnels ou avertis, aux habitants ou à ceux qui un moment ou l'autre ont eu un coup de coeur pour ce village.

L'auteur qui ressentait ce vide a voulu rassembler dans un ensemble simple et cohérent tous les documents glanés au fil des ans. Mais malheureusement un ouvrage de ce type n'est jamais complet ; par l'absence de documents inconnus ou inexploités, des erreurs bien involontaires peuvent se glisser dans le texte.

L'auteur en est conscient, son soin principal a été d'établir des bases sur lesquelles au cours des ans et des siècles à venir, d'autres pourront continuer de bâtir l'histoire solide, durable et enracinée de notre terroir.

Origine

Situé sur la rive droite de la Dordogne et de son confluent avec le ruisseau le «Cacrey», le site de Creysse était un emplacement idéal de défense. Sa position sur l'éperon rocheux permettait la surveillance de la rivière et de la plaine de Meyronne.

Il est donc tout à fait possible que le rocher de Creysse, avant de devenir une forteresse redoutable au moyen âge, était déjà fortifié au V^{ème} siècle et qu'un fort en bois y fut construit, qui empêcha pendant sept ans les tribus wisigoths qui occupaient alors la vallée de la Garonne, de franchir la Dordogne. Le roi wisigoth Euric assiégea le vieux Turenne au V^{ème} siècle (473).

Un coin de terre en Vicomté de Turenne

Dans le premier tiers du XVIII^{ème} siècle, perdurait à cheval sur le bas-limousin et le Haut-Quercy, une terre qui n'était ni pays d'élection, ni pays d'états, ni pays d'imposition. Cette terre était celle des Vicomtes de Turenne. Ces vicomtes par la grâce de dieu, devenus ducs par mariage, rendaient au Roi un hommage, plus fait de déférence que de réelle sujétion ; ce qui parfois les conduisit à se compromettre.

Et pourtant au fil des siècles, ils avaient été gratifiés par la Couronne de libertés, franchises et privilèges exorbitants qui valaient aux viscomtins des avantages uniques : fiscalité décidée par des Etats, quatre fois moindre que celle du taillage voisin, absence de milice, exemption du logement des gens de guerre. Aussi, de part son site, sa position stratégique et son histoire, on peut qualifier Creysse d'ancienne place forte de la Vicomté de Turenne.

Les Seigneurs et la châteltenie

Creysses fut au moyen âge, le siège d'une vicairie, c'est-à-dire d'une justice, d'une viguerie seigneuriale, puis d'une châteltenie qui resta jusqu'à la fin la possession des Seigneurs-Vicomtes de Turenne. Cette châteltenie s'étendait aux paroisses Saint-Germain de Creysse, Saint-Julien-de-Loudour, Sainte-Catherine-de-Peyrazet, plus quatre villages de la paroisse de Baladou enfin quelques villages de la paroisse de Saint-Sozy. La viguerie primitive de Creysse est mentionnée en 930 dans le testament de Frotard, Vicomte du Quercy et de Cahors. C'est la première fois que le nom de Creysse «Croxia» apparaît dans un écrit.

La châteltenie de Creysse remonte probablement à la toute première organisation de la Vicomté c'est-à-dire au IX^{ème} siècle quand Raoul de Turenne obtint de Louis le Pieux le titre de Vicomte de Turenne. Il fut pour lui d'un intérêt immédiat de fortifier les deux rochers de Creysse et de Montvalent situés à l'extrémité sud de la Vicomté sur le passage très fréquenté de la Dordogne. La châteltenie de Creysse groupait, autour du château un certain nombre de vassaux. Ils seront encore au nombre de 13 en 1738 qui devaient au Vicomte l'hommage et le service militaire.

Les seigneurs de Creysse furent ainsi toujours les mêmes que les vicomtes de Turenne jusqu'à l'achat par Louis XV de la Vicomté en 1738, le dernier Vicomte Charles-Godefroy, Duc de Bouillon vendit sa vicomté pour 4 200 000 livres, en sorte que pour un temps très court, le roi Louis XV fut qualifié de Seigneur, Vicomte de Creysse et de Turenne.

La châteltenie de Creysse devint héréditaire avec les de Cornil du XII^{ème} au XV^{ème} siècle. C'était des hommes de très ancienne chevalerie, venus de Corrèze et dont le premier, Pierre reçut la charge de bailli de Martel. Mise en honneur par les Vicomtes de Turenne, cette famille acquit alors dans le Quercy des fiefs, dont la terre de Creysse. Elle donna un évêque à Cahors de 1280 à 1293 né au château de Creysse et fils de Pierre de Cornil. Il avait testé le 21 septembre 1289, il laissait deux calices aux deux églises de Creysse et quatre lits à la léproserie du même lieu. Cette famille s'éteignit dans cette seigneurie par l'alliance en 1545 de Françoise de Cornil avec Gilbert de Durfort.

En 1611, le bailliage militaire perpétuel de la châteltenie passera à la famille Vassignac, cette famille devenue protestante gardera Creysse plus de soixante années et émigrera en Lorraine. Au XVIII^{ème} siècle, la baillie passera alors dans la famille d'Arliquie originaire du bas Limousin, cette famille avait déjà acheté le fief de Boutières en 1635, elle conservera la baillie de 1689 à 1740, à cette date la justice de la châteltenie comme nous l'avons vu précédemment, n'appartenait plus aux Vicomtes de Turenne, depuis 1738.

Puis ce furent les de Pascal de 1741 à 1782, ils venaient de Sarlat. Par son mariage avec Géraud-Joseph de Pascal, Jeanne d'Arliquie porta la baillie de Creysse à ce dernier. Le 21 septembre 1783, Messire Jean-Pierre de Pascal dénombre au Roi : le bailliage de Creysse comprenant un château et deux moulins, un corps de domaine, un vignoble à «Caudecoste», une île sur la Dordogne, jardins, bois, garennes, prisons.

A la Révolution, Jean-Pierre de Pascal émigra et ses biens furent saisis et inventoriés. L'inventaire mentionne un riche mobilier, lits, fauteuils, tapisseries, glaces, tableaux, tables de marbre et tous les titres de la maison de Cornil. Il faut savoir

que les droits respectifs des baillis de la châtellenie étaient très importants, parmi ceux-ci on retiendra celui qui permettait de s'approprier la moitié du péage du sel qui remonte le fleuve de Dordogne.



Le Premier seigneur de Creysse, Pierre de Cornil, portait : de gueules à trois cors de chasse d'argent virolés d'or, posés en pal.

Pendant les guerres du Moyen Age

Nous sommes peu renseignés de la première activité militaire du château. De combien de guerres privées ou publiques il fut le témoin actif ou passif, l'histoire l'ignore absolument. Nous sommes un peu mieux instruits du rôle que le château de Creysse joua à la période suivante pendant les guerres de cent ans.

Dès l'année 1347, les anglais s'emparèrent de Domme, le registre consulaire de la ville de Martel nous apprend que le seigneur direct de Creysse, Boson de Cornil, demandait un soutien aux consuls de Martel pour résister aux anglais qui s'approchaient de Bel Castel, Saint-Sozy et Creysse. Le nommé Guy de Cahors qui commandait une compagnie de gens d'armes dans cette ville put détacher 10 hommes à cet effet. Malheureusement dès 1348 le château fut pris, et les anglais mettent en place à cette date une garnison au repaire de la Vassaudie (1). Le château de Creysse devait rester aux anglais plus de quarante ans. Ce n'est pas à dire que les seigneurs de Creysse se fussent mis d'eux-mêmes dans le parti anglais, ils aimèrent mieux s'enfuir, au contraire. Les registres du Vatican mentionnent la paroisse de Creysse comme entièrement désertée dès l'année 1360.

Il faut rappeler aussi que l'épidémie de peste noire ou peste bubonique de 1348 extermina la moitié de la population. Le traité de Brétigny (7 mai 1360) scellait le sort du Quercy, celui-ci devenait anglais, cédé par le Roi de France au Roi d'Angleterre, par convention et en toute souveraineté. Ce

fut un moment de paix très court. En 1370 quand tout le Quercy se révolta contre le joug anglais, ceux ci gardèrent néanmoins quelques places fortes dont Creysse. Duguesclin reprend Martel le 27 août 1374. Encore en 1385 le capitaine anglais «Nobil Barbe» commandait à Creysse Montvalent et cinq autres places fortes. Ce capitaine anglais était chef de bandes de routiers ou grandes compagnies qui opéraient pour leur propre compte et mirent à contribution régulière toute la région de 1375 à 1399. A cette époque, le Vicomte de Turenne de Beaufort, frère du pape Grégoire XI avait des ambitions et ne rêvait que de s'étendre en Provence et dans la vallée du Rhône, aussi ses occupations ne lui laissaient pas le loisir de s'occuper de son territoire Vicomtal et il laissait ce dernier livré aux pillards. Mais, las d'être exploités, les barons passèrent à l'offensive. En 1393, ils reprirent Domme, et Martel de nouveau occupé fut libéré en 1399. Les anglais devaient définitivement quitter la province en 1444. Dès lors s'ouvrit une ère de paix et de reconstitution.

(1) La Vassaudie : aujourd'hui appelée «La Bassaudie» ce sont de superbes ruines d'un caractère tout particulier et singulièrement imposantes situées à deux kilomètres de Martel. On les voit de la route qui va de Creysse à Martel, à gauche, au fond d'une gorge, sur les bords du vieux chemin roumieux allant de Brive à Rocamadour par Martel. Le repaire de la Vassaudie pourrait être, à l'origine, une maison de l'ordre des Templiers comme l'affirme la tradition locale, malheureusement nous n'avons aucun document qui pourrait attester cette éventualité.

Le repeuplement de la paroisse et de la châtellenie

La guerre de 100 ans a libéré le pays du joug étranger mais de quel prix n'a-t-il pas fallu acheter cette libération ! Les campagnes font vraiment pitié, là c'est la désolation complète, la plupart des bourgs sont déserts et inhabitables, près de deux cents églises et chapelles ont disparu. Les paysans ont abandonné le pays à mesure qu'il devenait inhabitable et ont émigré vers le Languedoc. De telle sorte qu'à l'heure du relèvement vers le milieu du XV^{ème} siècle ce sont de nouveaux tenanciers qui, attirés par des conditions particulièrement avantageuses, arrivent des provinces voisines, surtout du Rouergue et de l'Auvergne et repeuplent peu à peu la campagne. Pour cela, chaque seigneur lotissait la terre en 10 ou 12 métairies qu'il donnait à bail perpétuel à autant de jeunes occupants.

Les archives notariales nous renseignent à ce sujet :

- le 14 avril 1450, le Vicomte de Turenne arrente à Hélie Bouin 3 setiers de froment de rente et donne le Mas de Fage (aujourd'hui La Fajeolle) paroisse de Loudour.
- En 1463, 4 sols de rente pour 2 cétérees de terre sise sous le rocher de Montmercou paroisse de Loudour, juridiction de Creysse.
- Le 1er juillet 1468, Guy de Pons Vicomte arrente à M^e J. Montfort, notaire à creysse, 8 carterées de terre à Carman.

Creysse et les guerres de religion

Affreusement dévasté comme nous l'avons vu auparavant, le Quercy se releva rapidement et connut au siècle suivant une prospérité inouïe qu'il ne devait retrouver que beaucoup plus tard, après la révolution, sous le 2^{ème} Empire. Cette période brillante et prospère fut misérablement fauchée, anéantie par les guerres de religion. Elles éclatèrent en mars 1562 et furent sanglantes dans notre Quercy. Les protestants tuent à Lauzerte plus de 500 personnes. Creysse dont le Vicomte est encore catholique, est assiégé et pris par les bandes protestantes du capitaine Bessonnie (le triste meunier de Souceyrac). Ce personnage faisait partie de la bande des chefs protestants qu'on appelait les sept vicomtes. Toutefois, ce dernier, meunier de son état, ne fut jamais Vicomte, sa fureur met à sang Saint-Céré, Gourdon, Montvalent, Rocamadour, Carennac, Souillac, Puybrun, il réussissait à s'emparer de l'église de Martel qui était particulièrement bien défendue. Mais en 1574, le Vicomte de Turenne, Henri de la Tour, s'étant fait protestant, Creysse dès lors se trouva beaucoup plus à l'abri. Cependant, les bandes Huguenotes continuèrent à occuper Creysse comme les grandes compagnies anglaises l'avaient occupé deux siècles auparavant. Enfin en 1586, une des armées catholiques du Roi Henri III commandée par le Duc de Mayenne vient au secours des chrétiens et s'attaquera au Vicomte de Turenne, chef des protestants du Haut Languedoc et de la Haute Guyenne, ce devait être des moments difficiles pour les habitants de Creysse qui se trouvaient dans une situation délicate, entre un roi catholique et un suzerain protestant. Le Duc de Mayenne, passa la Dordogne avec son armée

complète au port de Creysse, sous la protection de pièces d'artillerie commises à la garde des suisses. Cependant, après la signature de la paix, en 1588, les environs demeuraient peu sûrs. Un prêtre de Martel, Pierre Amadiou, dépose que les capitaines protestants Maubert, le Rat et Estève ont enlevé les dîmes, à Creysse et Meyronne, le 13 juillet 1588.

Ici fini l'histoire du château de Creysse, qui n'eut plus dès lors aucun rôle guerrier à jouer. Au siècle suivant le Vicomte le vendit purement et simplement au bailli. L'ère des discordes civiles est passée, des ruines du passé féodal est sortie, avec la monarchie absolue, la France Royale, soumise uniquement à l'autorité du souverain, centralisée et homogène, la France des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

D'illustres visiteurs

L'importance de la situation de Creysse s'est confirmée au cours du moyen-âge : le chemin royal du pèlerinage pour Rocamadour suivait l'itinéraire Brive, Martel, Creysse, Montvalent.

Ont traversé la Dordogne à Creysse, Montvalent :

- le 30 avril 1244 le roi Louis IX (Saint-Louis), sa mère Blanche de Castille et ses trois frères, Charles d'Anjou, Alphonse de Poitiers et Robert d'Artois,
- en décembre 1303, Philippe IV le Bel, roi capétien qui abolit l'ordre des Templiers et hérita de leurs biens,
- en janvier 1324, Charles IV le Bel, fils du précédent, accompagné de sa femme Jeanne de Luxembourg,
- en juin 1463, Louis XI,
- et enfin en 1585 comme nous l'avons vu le Duc de Mayenne et son armée.

En 1404, le chef batelier avait 10 aides sous ses ordres et pendant la semaine sainte il fit passer la Dordogne à 4000 pèlerins ; c'est dire l'importance du port et son péage.

Etat de la Châtellenie de Creysse en 1740

A peine en possession de la vicomté, le roi Louis XV fit dresser en 1739 un état de la châtellenie de Creysse. Ce dernier état dressé par le fermier général de la vicomté donne les détails suivants. Cette châtellenie comprenait les paroisses de Saint-Sozy, Loudour, Creysse, le prieuré de Sainte-Catherine (autrefois paroisse), et les villages de Pomié, Lagarrigue, Jacques Blanc et les Maynades (Baladou).

Le fief de Creysse, possédé par M. d'Arliquie est évalué à 2 000 livres.

Un autre état dressé à la même époque ajoute d'autres détails intéressants pour la même châtellenie.

Creysse et Baladou, 17 villages avec 219 feux

A Saint-Sozy, 3 villages avec 165 feux

A Blanzaguet, le bourg seulement avec 63 feux

A Meyraguet, le bourg seulement avec 57 feux

A Rignac, 8 villages avec 173 feux.

La monarchie n'ayant aucun intérêt à maintenir les privilèges de la vicomté, elle trouva préférable de vendre cette dernière. Donc en 1740 le roi vendit la châtellenie de Creysse à noble et puissant Messire Gabriel-Jacques de Fénélon, lieutenant des armées du roi. En 1776, celui-ci décéda et ses enfants firent évaluer leur héritage ; ce dernier, en ce qui concerne la châtellenie de Creysse y compris son port et la moitié du port de Laveyssière, est estimé à 35 900 livres.

Creysse au 18^{ème} siècle

Les actes de délibération de la communauté avant la révolution n'ont pas été conservés. La vente de la vicomté (mai 1738) occasionna divers troubles ; de là à Creysse la présence de plusieurs porteurs de contraintes accompagnés de leur archer, chargés de faire appliquer les nouveaux règlements.

- Le 3 décembre 1738, le sieur Viguié porteur de contraintes avec son archer logés du 3 au 6 décembre.
- Le 25 mars 1739, le sieur Lagane et son archer **délogés** le 28.
- Le 11 mai 1739, le sieur Delseriés, brigadier **délogés** le 12.

Ces troubles sont consécutifs à ces nouveaux règlements qui entraient en vigueur et qui n'existaient pas auparavant. L'ensemble de la vicomté va être soumis à la taille, au dixième rural, à l'entretien de la milice, à l'entretien également de la maréchaussée, aux appointements du nouveau gouverneur de Turenne. Cela représente pour Creysse environ 1200 livres d'impôts royaux soit trois fois ce qui était donné pour le Vicomte. L'établissement d'un cadastre, prévu dès l'année 1738, traîna en longueur : l'annonce d'un cadastre général pour tout le royaume en 1767 augmenta encore les troubles.

A partir du 5 mai 1789 (convocation des états généraux), le coeur de la France bat à Versailles où se joue le grand drame entre la royauté et la nation. La révolution amène la suppres-

sion des justices seigneuriales et la réorganisation du système judiciaire. Creysse dépend alors du canton de Martel et se trouve donc rattaché au tribunal de district de Martel. En 1791, le dernier curé catholique de Creysse, M. Etienne Tailhade, ne jura pas. Son nom est porté au nombre des prêtres détenus à Blaye en 1794, il était insermenté ou appelé prêtre réfractaire. Dès le 21 octobre 1791, il était remplacé à la cure constitutionnelle de Creysse par M. Gaubert Dardenne, élu par le district du chef lieu de Saint-Céré qui en prit possession immédiatement. En septembre 1789, les droits féodaux étant abolis, la communauté de Creysse délibère de répartir les nouveaux impôts sur les biens des personnes privilégiées, c'est-à-dire des personnes qui jouissent de fonds considérables dans la communauté, mais qui ne sont pas inscrites sur les cahiers des contribuables, sous prétexte qu'elles n'habitent pas la paroisse.

Creysse



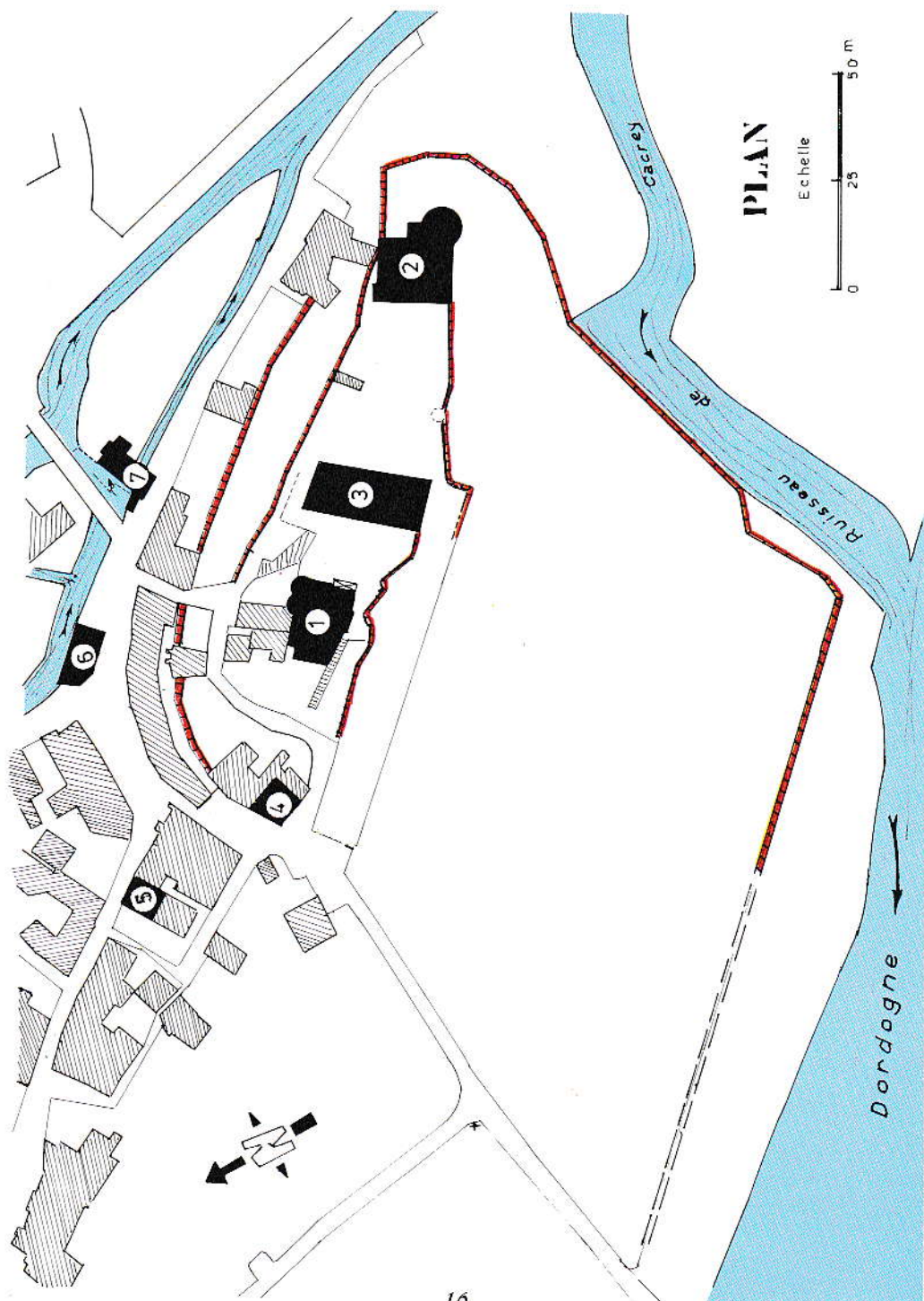
*Ancienne place forte de la
Vicomté de Turenne*

Légende du plan

- ① Eglise
- ② Château
- ③ Ecole mairie
- ④ Tour de Guet
- ⑤ Maison de justice
- ⑥ Halle
- ⑦ Moulin



Remparts (vestiges)



Le village actuel

Le village n'a guère changé et comprend toujours le fort, avec les vestiges des anciens remparts, le château avec sa grosse tour ronde et son corps de logis, l'église dans le fort, la tour de gué, la halle vieillotte, le moulin sur le ruisseau, le barri et le port. Plus loin dans la plaine, l'emplacement ou les ruines des églises du Vigan, Sainte Catherine et Loudour. Si le village est resté moyenâgeux dans sa partie escarpée, il a progressé dans sa partie basse et s'offre encore le luxe de montrer à qui veut bien les chercher, plusieurs vieilles maisons parées des restes de leurs ornements d'il y a plusieurs siècles.



Le Château vieux

Dans son état primitif, il était soudé au rocher et devait comprendre comme tous les châteaux du moyen-âge, des tours chaperonnées garnies de hourds. Deux caves y sont superposées, l'une avait pour sol le rocher, l'autre bâtie sur voûte était garnie de trois archères et toutes deux organisées pour la défense. Actuellement, à part quelques archères encore visibles au midi et à l'ouest, tous les autres ouvrages de défense ont disparu, très probablement, et comme nous l'avons vu aupa-

ravant quand les grandes compagnies qui occupaient le site depuis quarante ans, durent l'évacuer, ils rasèrent le château. On voit extérieurement très nettement la ligne horizontale de destruction ou mieux, la reprise de construction.

C'est sur des substructions anciennes et sur une maçonnerie capable d'une grande résistance qu'aurait été reconstruit, à la fin du XIV^{ème} siècle ou au début du XV^{ème} siècle le château actuel. La grosse tour du midi fut surélevée sans mâchicoulis, en conservant l'épaisseur primitive des murs qui est de 2,20 mètres.

On la recouvrit par la suite d'une toiture en forme de casque gaulois en pointe (cette magnifique tour n'est visible que de sur la route du port). Une tourelle dont on distingue encore l'emplacement devait défendre les abords immédiats du château. Sur sa façade nord, une seconde encadrait l'escalier, permettant de pénétrer dans l'intérieur. Au XX^{ème} siècle, une terrasse fût construite sur toute la façade nord ; terrasse en ciment armé qui provoqua des démolitions dénaturant fatalement cette partie de l'édifice. En avant du château, on remarque un puits creusé dans le rocher, de 17 mètres de profondeur, il était défendu par un ouvrage que l'on voit nettement en saillie sur la muraille, garnie de deux meurtrières, l'approvisionnement en eau était assuré en cas de siège.

Le Château neuf

(école, mairie, salle des fêtes)

Cet immeuble est de la fin du XVII^{ème} ou début du XVIII^{ème} siècle, construit sur l'emplacement du donjon primitif, tour carrée dont il reste quelques traces sur le sol, côté sud. En 1840, la famille de Pascal a partagé entre ses membres le château neuf et le château vieux. En 1850 Edmond de Pascal a vendu le côté ouest de l'immeuble à l'abbé Paumeau la Forest et le côté est à Elisa Daval. Après la vente de l'église de Loudour

qui alors était propriété communale, la commune de Creysse achetait en 1883 l'ensemble du château neuf pour en faire l'école des filles et des garçons, séparées par le mur en maçonnerie qui délimite les deux cours de récréation et que l'on voit encore aujourd'hui, l'étage dont l'accès est facilité par le terre-plein de l'église devint et demeure à ce jour la mairie. Pour accéder plus facilement au terre-plein de l'église et de la mairie, la municipalité de l'époque fit détruire une partie de l'aile Est de l'immeuble et construisit la rampe d'accès actuelle. Malheureusement, cette mutilation réduit le bâtiment qui souffre, lorsqu'on regarde sa façade principale, d'une totale dissimilitude. A noter qu'au XVII^{ème} siècle, on pouvait aborder l'esplanade des deux châteaux grâce à un chemin carrossable longeant le rocher supportant l'église, après avoir franchi au moins deux portes, l'une au bas près de la tour du guet dont il reste des fragments de maçonnerie en bossage, et l'autre à une dizaine de mètre avant le puits.

Eglise Saint Germain

Cette petite église était à l'origine la chapelle du château. Dans sa forme initiale, elle comprenait un simple rectangle couronné à l'orient de deux petites absides jumelées, en saillie à l'extérieur. L'une a gardé son bel appareil roman, la deuxième ruinée probablement ou éventrée pendant les guerres, a été rebâtie plus pauvrement, comme il est arrivé pour beaucoup de nos églises anciennes aussi. Cette abside Nord fut rebâtie avec des matériaux divers et l'on ne prit même pas le soin de rétablir les consoles ou modillons sous la toiture composée de pierres plates. Intérieurement l'abside Sud a dû subir une réfection car son arc doubleau, au lieu d'être roman, fut construit en style ogival. Lorsque l'ancienne église Saint-Germain, située à l'entrée du bourg avant le ruisseau, acheva de s'écrouler, les services religieux, après entente avec le sei-

gneur et la paroisse, se firent dans la chapelle seigneuriale. Cette chapelle (l'église actuelle) fut agrandie au XVII^{ème} siècle par l'annexion de la salle de justice qui joutait la chapelle et forme le chœur actuel de l'église. L'orientation en fut désaxée de primitive Ouest-Est, elle devint Sud-Nord et prit cette forme abâtardie que nous voyons et qui permet de recevoir un plus grand nombre de fidèles. Comme nous l'avons vu ce qui fait tout le prix et l'originalité de l'église de Creysse, se sont ses deux absides jumelées. Ces sortes d'églises à deux absides accolées l'une à l'autre sont en effet infiniment rares. On n'en connaît pas d'autre exemple en France. Pour en découvrir un il faudrait se rendre en Corse ou à Chypre. Nous ne pouvons passer sous silence le petit porche ou portail roman qui s'ouvre sur le midi et qui, dépourvu de sculpture proprement dite, vaut par la pureté de ses lignes et la seule élégance de sa silhouette. Il a toujours fait l'admiration des archéologues. Cependant, il faut savoir que ce portail d'époque romane, n'est pas celui d'origine, il proviendrait d'une église ruinée et aurait été mis en place au XVII^{ème} siècle peut être dans le même temps que s'effectuait l'agrandissement de la chapelle ? de là à imaginer que ce soit le porche de l'église primitive Saint Germain ou de l'église dite du Vigan située à 300 mètres du bourg, il y a là une hypothèse tout à fait crédible ! En effet, il faut savoir que de tous temps, la récupération et le réemploi des matériaux était chose courante, surtout lorsque ceux-ci se trouvaient à proximité. Cependant il fût remanié et restauré par l'administration des beaux-arts en 1952 qui fit également consolider l'église qui était en voie de s'écrouler.

Si nous entrons dans l'église, nous remarquerons à droite de l'entrée, un bénitier en pierre préroman, une plaque rappelle en ce lieu le baptême de Raimond de Cornil, évêque de Cahors de 1280 à 1293, né au château de Creysse. Une litre funéraire est tracée au dessus et armoriée à l'effigie d'un des derniers vicomtes de Turenne. D'autres traces de litre sont vi-

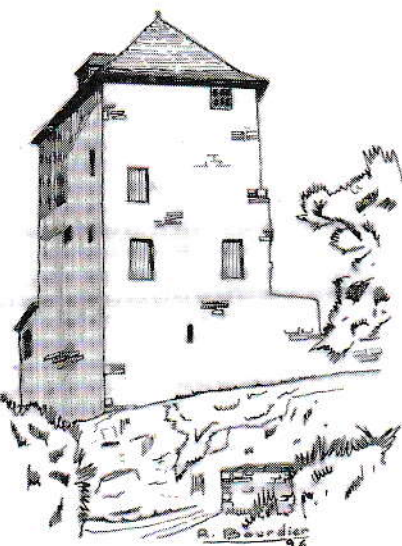
sibles dans le chœur. Un enfeu situé à gauche sous l'escalier d'accès à la tribune a été fouillé par l'extérieur de l'église en 1930 par M. Bernard Calmon, Jean Labrousse et l'abbé Varlan curé de la paroisse, ils ont trouvé dans la sépulture un squelette complet ainsi qu'une pièce de monnaie à l'effigie de Charles le Chauve (fils de Charlemagne) portant l'inscription «Carolus II Rex Francia et Hirbeniae». Le sol est en cailloutis, avec dallage funéraire sous lequel sont ensevelis plusieurs seigneurs de la branche des de Cornil et Vassignac.

Saint Germain possède de temps immémorial une très précieuse relique : plusieurs épines de la couronne de Notre Seigneur que la tradition dit avoir été ici laissées par Saint-Louis en mai 1224 lors de son passage à Creysse, quand il vint à Rocamadour, épines qu'il aurait remises à Pierre de Cornil seigneur du lieu, relique toujours conservée dans l'église.

Si nous revenons à l'église, nous y remarquerons encore le vieux retable du maître-autel. De jolis vitraux modernes versent, sous les voûtes sombres, une douce lumière. Ils sont l'oeuvre de l'artiste Le Bacq, le même qui a refait les peintures historiées de la basilique de Rocamadour. L'église a été classée monument historique par arrêté du 5 janvier 1949.

La Tour du Guet ou de Cosnac

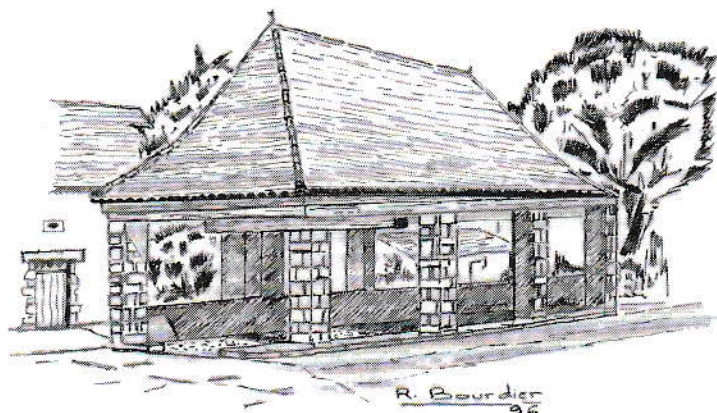
Cette construction qui limite au nord la forteresse, était construite pour le guet. Elle a été en partie détruite vers 1562 par les guerres de



religion et reconstruite telle que nous la voyons, hauteur 29 mètres, 3 étages, murs de 2 mètres d'épaisseur avec escalier incorporé. Elle était la possession au XV^{ème} siècle de la famille corrézienne de Cosnac. On voit encore très bien conservée, dans le bâtiment reconstruit et qui fait corps à la tour, les armes de cette famille sur un manteau de cheminée monumentale. Il s'agit de Guillaume de Cosnac, seigneur de Cosnac et co-seigneur de Creysse qui épousa en 1482 D^{lle} Marguerite de Lastours. Dans le jardin on peut voir deux meurtrières dans l'épaisseur du rempart.

La Halle et le Moulin

Ces deux constructions sont intimement unies par la même origine. En effet, et comme nous l'avons vu pour l'église Saint-Germain, cette dernière fût agrandie par l'annexion de la salle de justice. M. Darliguie, seigneur des lieux cédait sa chapelle seigneuriale, seulement en compensation, ce dernier déviait le ruisseau pour permettre la marche d'un moulin à roues qu'il construisit entre la dérivation proposée et la porte d'accès du castrum, qui était située au départ du « Coustalou » actuel. Il s'engageait, de plus, à élever une halle pour les jours de foire qui se tenaient jadis les 11 mars, 11 avril et 11 juin.



La Maison de Justice

La salle de justice fût transférée à partir du XVII^{ème} siècle dans la rue principale du village. C'est le bâtiment de trois étages, à gauche, après le début de la rue. On voit une porte ogivale en façade, elle se compose intérieurement de deux salles voûtées plein cintre au rez de chaussée et au premier étage. On remarque une grille métallique scellée dans l'encadrement en pierre d'une fenêtre. Nous savons par des extraits de jugements rendus de 1692 à 1733 que ce siège justicier était considérable puisqu'il jugeait les crimes punis ensuite par la peine capitale.

Le Ruisseau

C'est le ruisseau qui a donné son nom au bourg car il coulait bien avant que l'agglomération fût fondée. Il sourd d'une splendide résurgence vauclusienne située à environ 3 kilomètres en amont du village, et dès sa naissance à l'air libre, il fit marcher un moulin fortifié au moyen âge. Le «Cacrey» c'est son nom actuel mais on l'appelait jadis le Creiss ou le Creix qui veut dire «ruisseau qui sort du rocher». Ce mot venu du latin Crescere a donné en langue romane Croxia, Croixe, Croyssa. Dans un acte de 1295, Creysse est appelé en latin Cruetisha. Ne dit-on pas en occitan «lo ribièra creiss» pour la rivière croît. Enfin notre langue française en a fait Croisse puis Craysse et enfin aujourd'hui Creysse, auquel on pourrait ajouter «En Quercy». Aussi il n'est pas question de séparer le ruisseau du village, puisque à travers l'eau de ce dernier, on rencontre l'âme de l'autre.

Les Paroisses et les Eglises disparues

Saint-Germain Primitif

La tradition prétend qu'il n'y aurait eu à Creysse que 1^{ère} l'église du Vigan et 2^{ème} la Chapelle du château laquelle serait devenue église paroissiale après la disparition de celle du Vigan. Il est tout à fait certain au contraire, que de tous temps il y a eu à Creysse, outre l'église de prieuré de Saint Vincent du Vigan, une deuxième église paroissiale dédiée à Saint-Germain. Cette église primitive Saint Germain existait bien au XVII^{ème} siècle, elle était située à l'entrée du village, avant la traversée du ruisseau, sur l'emplacement de l'annexe de l'Auberge de l'Ile, l'hôtel actuel. Les anciens se souviennent avoir vu au début de notre siècle une chapelle funéraire qui restait accolée à l'édifice en ruines. Cette chapelle appartenait à la famille bourgeoise Soulié de la Brunette et le cimetière de la paroisse était à la place du monument aux morts, place R. Chassaing. Le plan cadastral du 1^{er} Empire (1813) symbolise ce dernier.

Autrefois, il n'était pas rare et comme on le voit aussi souvent en Quercy, le cimetière entourait l'église paroissiale. Nous savons que l'église menaçait ruine et que le seigneur fût favorable au transfert de cette paroisse dans la chapelle du château agrandie par l'annexion de la salle de justice. Seulement pour accéder à ce nouveau sanctuaire, il fut nécessaire de tailler dans le rocher des marches d'escalier et de sacrifier une porte qui interdisait l'accès à l'esplanade de l'église. Saint Germain était une vieille paroisse mais moins ancienne que la suivante Saint Vincent du Vigan. Elle comprenait en 1747, 400 communians, le revenu montait à 700 livres dont les 2/3 pour le patron et 1/3 pour le curé. Le patron de la cure était le prieur.

Saint-Vincent du Vigan

Outre l'église décrite ci-avant Saint Germain, Creysse possédait une deuxième église dans la plaine, elle était dite de Saint Vincent du Vigan ou église du doyenné. Elle relevait de l'Abbaye de Souillac et c'est l'abbé de cette dernière qui en était le décimateur.

En 1670, le culte était célébré alternativement dans l'église Saint Germain et dans celle du Vigan. Mais en 1697 elle est mentionnée comme complètement délabrée et même abandonnée. Le cimetière seul continua de servir au XVIII^{ème} siècle. Aujourd'hui les ruines de cette église ont disparu, seul l'emplacement du vieux cimetière subsiste. Il n'est pas rare de retrouver aujourd'hui des ossements mis à jour à l'occasion de travaux de terrassement effectués par la «Campagnoise» conserverie implantée sur le site.

Sainte Catherine de Peyrazet

C'est une petite paroisse fort ancienne qui fût désertée pendant les guerres de Cent Ans. Les pouillés de l'époque notent qu'elle ne rapporte rien à la trésorerie pontificale. Cependant en 1731, elle était encore administrée par le propre curé de Creysse. La carte de Cassini marque à Sainte-Catherine une église ruinée. L'emplacement de cette dernière ne peut être déterminé ; peut-être se trouvait-elle sur l'emprise de la maison actuelle de M. R. Coulié propriétaire à Ste Catherine ? C'est fort possible. Par contre les matériaux tels que pierres d'angle, dallages sont visibles et ont été réemployés dans les habitations de M. R. Coulié et M. A. Barbe, cette dernière maison sise au Rouquet non loin de Sainte Catherine.

Saint Julien de Loudour

Cette paroisse aujourd'hui disparue était aussi très ancienne ; elle comprenait en 1747, 130 communiant. Le revenu montait à 300 livres que s'appropriait le prieur qui était nommé par l'évêque de Cahors. Loudour avait donc un prieur ou curé primitif qui fut remplacé de bonne heure par un vicaire perpétuel ou curé en exercice. On trouve en 1321 Déodat Rodes, chapelain perpétuel de Loudour et administrateur de l'hôpital de Creysse. Sont enterrés dans l'église de Loudour : M. Antoine Lachèze, ancien curé, en 1742 et également M. Batte, curé, en 1766. Auparavant, il faut savoir que le seigneur de Boutières, Jehan d'Arliquie (même famille que les seigneurs de Creysse), testait au château de la Fajolle le 19 octobre 1662 et demandait à être inhumé dans l'église paroissiale de Loudour au tombeau de la maison de Taillefer lui appartenant.

En 1793 décède M. Jean Neuville, curé, né à Martel, âgé de 70 ans, il avait prêté serment. En 1738 après la vente de la vicomté, M. Lachèze, curé de Loudour, atteste que Loudour possède 32 feux ou familles très pauvres. Après la révolution, l'église continua quelques temps à être desservie. De beaux restes de cette église subsistent encore aujourd'hui : le bâtiment est propriété de M. Maurice Lasfargues du village de Loudour situé à 2,5 km de Creysse en direction du Montmercou. Alors qu'elle était propriété de la commune, cette église fût vendue en 1876 à M. Bories qui la transforma en maison d'habitation. Pour les archéologues et les amateurs avisés, l'église présente des caractéristiques du XI^{ème} siècle par son appareil de moellons régulièrement assisés et sa nef unique précédant une abside plus étroite rectangulaire. L'intérieur sert d'atelier à M. Lasfargues mais on y distingue encore soigneusement conservé le tracé d'une litre funéraire, ainsi qu'une fresque représentant l'archange Saint Michel terrassant le dragon.

Notre Dame de l'Assomption de Baladou

Baladou est un très vieux village de la châtellenie de Creysse qui eut d'abord une chapelle de simple service, bâtie en 1678. En 1704 cette chapelle fût rebâtie et érigée en église paroissiale annexée à Saint Germain de Creysse. En 1747 Baladou avait son vicaire résidentiel.

De cette église bâtie en 1704, il reste le bénitier, simple vasque en pierre dure, avec le millésime de 1703. Une nouvelle église a été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne. Depuis le Concordat (1801), Baladou forme une paroisse distincte de celle de Creysse.

Épilogue

Cette histoire, depuis le haut Moyen Age jusqu'à la révolution, fut particulièrement mouvementée, surtout pendant les guerres de Cent Ans et les guerres de religion. Faute de documents, il est bien difficile d'en saisir les détails.

Les défenseurs et les habitants de Creysse, dans ces périodes troubles, durent faire des prodiges de courage et de vaillance, en luttant souvent contre des ennemis supérieurs en nombre, fanatisés par l'appât de butins et leurs idées religieuses.

Défendant avec courage et acharnement leur bourg et leurs biens, souvent avec succès, ils laissèrent aux générations montantes un petit village riche d'un grand passé glorieux.

Les Creyssois peuvent donc être fiers de leurs ancêtres.

Robert BOURDIER
Creysse, mars 1996

Bibliographie

Foissac : *la châteltenie de Creysse* - B.S.E.L. (bulletin de la Société des Etudes du Lot)

Labrousse : *Itinéraires antiques à travers le causse de Martel*

Lacoste : *Histoire du Quercy*

Ramet : *Un coin du Quercy «Martel»*

Prise de notes par l'auteur, au colloque de Turenne du 17 juillet 1988 (commémoration du 250^{ème} anniversaire du rattachement de la vicomté de Turenne au royaume de France).

Sommaire

– Origine	1
– Un coin de terre en Vicomté de Turenne	2
– Les Seigneurs et la Châtellenie	3
– Pendant les guerres du Moyen Age	6
– Le repeuplement de la paroisse et de la châtellenie	8
– Creysse et les guerres de religion	9
– D’illustres visiteurs	11
– Etat de la Châtellenie de Creysse en 1740	12
– Creysse au 18 ^{ème} siècle	13
– Creysse ancienne place forte de la Vicomté de Turenne	15
– Le village actuel.....	17
– Les Paroisses et les églises disparues	24
– Epilogue	29
– Bibliographie	30

